

Ranville *infos*



Bulletin Municipal N°37

Janvier 2017

Sommaire

Mot du maire	3
Patrimoine	4
Tableau des Maires.....	4
Travaux	5
RD 37	5
Ecole maternelle.....	5
Ateliers techniques.....	5
Intercommunalité	6
Communauté de communes	6
Environnement	8
Gestion des déchets	8
Chemin parc de la vallée	10
Stationnement sur les trottoirs	10
Agenda.....	10
Ecoles	11
Ecole maternelle.....	11
Ecole élémentaire.....	12
Jumelages	14
Ranville - Motten.....	14
Ranville - Petworth.....	15
Associations	16
Amicale laïque.....	16
Les chevalets du temps libre.....	17
Les foulées ranvillaises	17
Petit bal à la maison.....	18
Gym'Ranvillaise.....	18
Tennis	18
Info CCAS	19
Action sociale	19
Infos pratiques	20



Bulletin Municipal N°37 Janvier 2017

Conception & réalisation **DAUPHIN com Imprim** - Tél. 02 31 23 60 70

Imprimé sur du papier recyclé
avec des encres végétales.

Les différents textes sont publiés in extenso
sous la responsabilité de leurs auteurs.

Rédaction & diffusion : Mairie

3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52
www.ranville.fr - Secreteriat@ranville.fr



Mot du maire



A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal, se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux et espère de tout cœur que vos souhaits seront exaucés. Bonne et heureuse année 2017.

1735, c'est le nouveau chiffre de la population ranvillaise, publié par l'Insee, au 1^{er} janvier 2017. Ranville continue de se développer et le seuil des 2 000 habitants devrait être atteint d'ici 2020. C'est important pour le budget communal : cet apport d'habitants permettra de compenser en partie les baisses des dotations de l'Etat, ainsi que le maintien des classes dans les écoles, et la dynamique de la commune.

Au revoir « Cabalor », bonjour « Normandie, Cabourg, Pays d'Auge », nom de notre nouvelle Intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

Vous trouverez, dans ce Ranville Infos, un dossier sur ce nouveau territoire.

La gestion des déchets évolue et au 1^{er} janvier 2017, un nouveau système de collecte a été mis en place. L'objectif est d'améliorer la participation des habitants au recyclage.

Les travaux de la dernière tranche de la traversée de Ranville (RD 37) seront réalisés cette année. De la rue de la Chardonnerette au croisement de la route d'Hérouvillette, c'est 350 m de cette route départementale qui vont être rénovés. Six années auront été nécessaires pour remettre en état la totalité de la traversée de Ranville.

Le développement des voies de circulations douces continue et la liaison piétonne « parc de la Vallée » « chemin des buissons » devrait être réalisée courant 2017.

Les places de stationnement sont dans le domaine public et à ce titre elles ne sont pas réservées. De plus, le stationnement sur les trottoirs constitue une infraction au code de la route, celle-ci est passible d'une amende.

Tous ces sujets sont développés dans les pages de ce Ranville Infos et comme chaque année, les associations ranvillaises sont invitées à présenter leurs actions. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour animer et dynamiser la commune.

Sur le plan national, 2017 sera une année importante, avec l'élection du prochain Président de la République en mai et en juin les nouveaux Députés. Ces scrutins sont très importants pour notre Démocratie et c'est un devoir d'y prendre part afin de faire entendre sa voix.

Je profite de ce bulletin d'informations pour rappeler quelques règles élémentaires de civisme. Depuis quelques semaines, les vols de fleurs dans le cimetière se sont accrus. Par respect pour les personnes endeuillées par la perte d'un être cher, je demande à toutes les personnes indélicates de montrer davantage de civisme et à tous de faire preuve de vigilance.

Votre Maire,
Jean-Luc ADELIADE.



Mairie



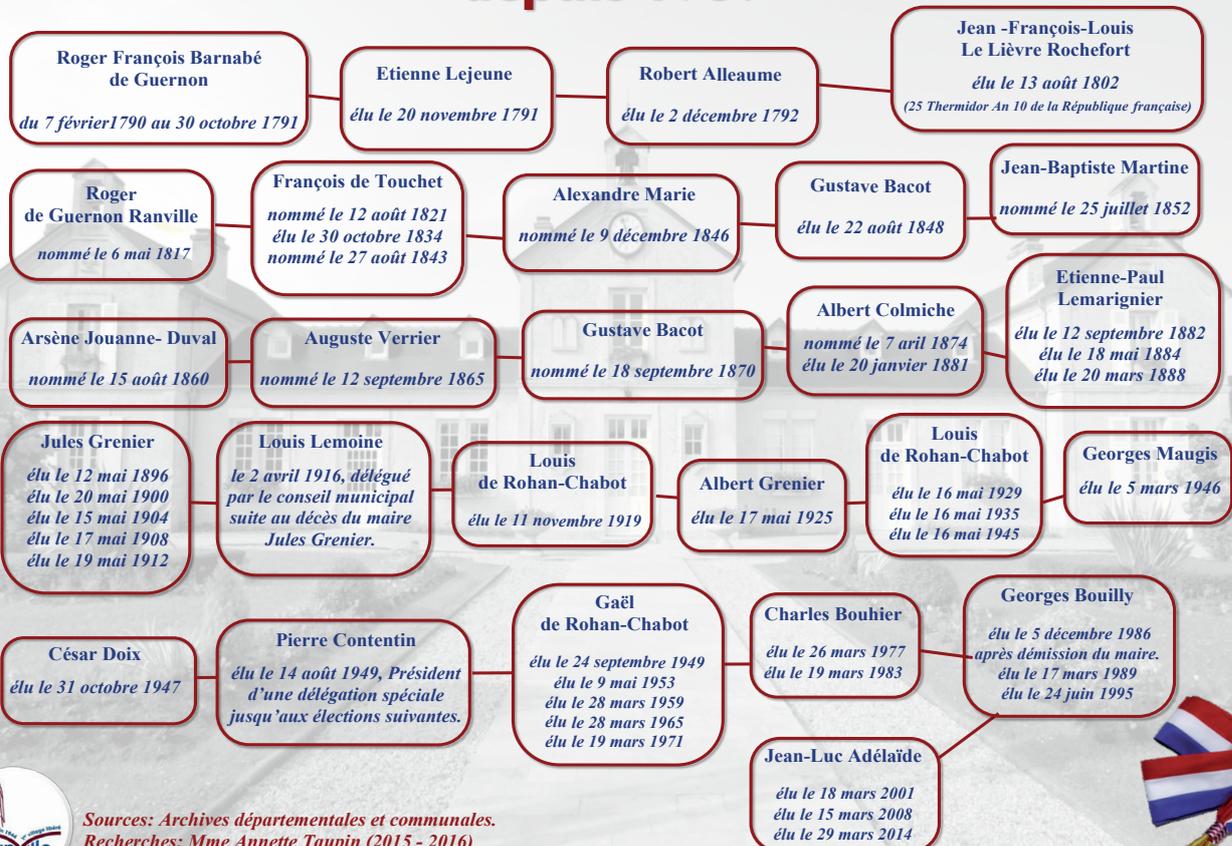
Le décret du 20 janvier 1790 instituant les municipalités commandait la tenue d'un registre des délibérations municipales en un seul exemplaire.

Ces registres, conservés précieusement au fil des ans, dans la mairie d'abord et ensuite aux archives départementales, ont été l'outil indispensable à la recherche des maires élus par les citoyens ou nommés par les préfets depuis la Révolution. En 227 années vingt-deux maires ont été à la tête de la commune de Ranville, certains exerçant plusieurs mandats.

Au cours des recherches dans les archives, nous sommes toujours satisfaits et même émus lors de la découverte de documents qui nous éclairent dans la construction de notre histoire. Ce sont ces sources qui nous donnent l'illusion de nous rapprocher de la « vérité historique ».

Les faits sont là à travers les écritures, comptes rendus et autres anecdotes mais les **Hommes** rencontrés sur la route du temps, qui étaient-ils vraiment ? Qui étaient Etienne LEJEUNE, Jean-Baptiste MARTINE ou Jules GRENIER et les autres ? Nous ne pouvons pas et ne pourrons jamais le savoir ! Ils restent à tout jamais une énigme...

Maires de Ranville depuis 1789



Sources: Archives départementales et communales.
Recherches: Mme Annette Taupin (2015 - 2016)





RD 37

Le Conseiller Départemental, chargé des routes, a donné son accord pour la réalisation des travaux de la dernière tranche de la RD 37 (traversée de RANVILLE) en 2017. Un bureau d'études travaille sur un projet qui sera soumis au Conseil Municipal avant le lancement d'un appel d'offres.

Sachant que la partie roulement sera prise en charge par le département et que les aménagements (trottoirs, mise aux normes PMR, passages protégés, signalisation) seront à la charge de la commune. La route autour du lavoir sera refaite par la même occasion.



Ecole maternelle

Le gros oeuvre est terminé, les finitions et aménagements intérieurs ont commencé. Les nouvelles salles, une classe et un dortoir, seront prêtes pour la rentrée 2017.

Communauté de communes

UN CANTON, UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

- **NORMANDIE** pour la vision nationale et l'attache à la région.
- **CABOURG** pour la renommée.
- **PAYS D'AUGE** pour les labels.

Voulue par le gouvernement, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a eu pour effets la réorganisation des cantons dans les départements français puis la fixation d'un nouveau seuil de 15 000 habitants pour les communautés de communes en modifiant les compétences de celles-ci, du conseil départemental et du conseil régional.

La nouvelle communauté de communes regroupant Cabalor, Cced et une partie de Copadoz exercera ses compétences au service de 33 communes pour 29 675 habitants.

Le nouveau conseil communautaire sera composé de 56 membres, tous désignés par les conseils municipaux parmi les 83 « anciens délégués » élus en 2014.

Dans sa séance du 16 décembre 2016, le conseil municipal de Ranville a désigné Madame Isabelle GRANA et Monsieur François VANNIER pour siéger au conseil communautaire qui se réunira le 09 janvier 2017 pour élire le nouveau Président et les vice-Présidents.

Concrètement, pas de bouleversement pour la vie quotidienne des habitants mais quelques changements :

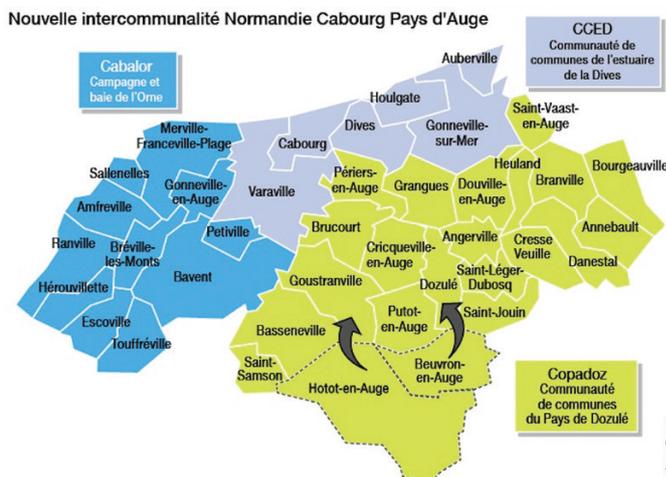
- La collecte des ordures ménagères se fera une fois par semaine ainsi que la collecte des recyclables en sacs jaunes.
- Les accès aux écoles de musique, de voile, aux centres de loisirs, à l'espace numérique de Gonneville en Auge, aux espaces culturels, aux déchèteries seront étendus sur la totalité du territoire.
- La communauté de communes sera compétente en matière de gestion de l'assainissement, de la distribution de l'eau, de la gestion des milieux aquatiques, de la protection contre les inondations, de la gestion des eaux pluviales.

Après la loi Chevènement de 1999, c'est une nouvelle étape dans la coopération intercommunale qui vise à renforcer la collaboration entre communes pour leur permettre de faire ensemble ce qu'elles ne pouvaient imaginer faire seules avec la volonté de rester au service et à proximité du public.

Les compétences de Normandie Cabourg Pays d'Auge :

- Développement économique et touristique
- Gestion des déchets
- Assainissement
- Scolaire*
- Jeunesse*, Carte Sport et Culture, Petite enfance
- Ecole de musique
- Equipements sportifs (piscine, gymnases, école de voile)
- Gestion des cours d'eau et lutte contre les inondations (GEMAPI)
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Aménagement de l'espace (instruction des permis de construire)
- Gens du voyage

** Ces 2 compétences ne seront pas étendues à tout le territoire. Elles ne seront intercommunales que là où elles le sont déjà.*



La gouvernance de Normandie Cabourg Pays d'Auge

Le bureau de la Communauté de Commune compte 19 membres :

1 Président, 14 vice-présidents et 4 membres

→ **Président :**

Olivier Paz - (Merville-Franceville)
Administration Générale,
gens du voyage, contrat de territoire,
sécurité des baignades

→ **1^{er} Vice président :**

Pierre Mouraret - (Dives-sur-Mer)
Finances, budget

→ **2^{ème} Vice président :**

Tristan Duval - (Cabourg)
Tourisme, grands équipements touristiques, R&D

→ **3^{ème} Vice président :**

Sophie Gaugain - (Dozulé)
Développement économique, zones d'activités,
pôles d'excellence

→ **4^{ème} Vice président :**

Bernard Hoyé - (Gonneville-sur-Mer)
Administration Générale,
relations avec le personnel, veille juridique

→ **5^{ème} Vice président :**

Sandrine Fosse - (Bréville-les-Monts)
Assainissement
(plus préparation compétence eau potable)

→ **6^{ème} Vice président :**

Patrice Germain - (Basseneville)
GEMAPI, Développement durable,
transition énergétique

→ **7^{ème} Vice président :**

François Vannier - (Ranville)
Aménagement de l'espace, SCOT,
pôle métropolitain, PETR

→ **8^{ème} Vice président :**

Antoine Grieu - (Auberville)
Gestion des déchets et fonctionnement
des déchetteries

→ **9^{ème} Vice président :**

Lionel Maillard - (Petiville)
Circulations douces, entretien des bâtiments,
acquisitions foncières

→ **10^{ème} Vice président :**

Joseph Letorey - (Varaville)
Ecole de musique, EPN, école de voile, carte sport
et culture, espace culturel

→ **11^{ème} Vice président :**

Serge Marie - (Cresseveuille)
Proximité, mobilité, numérique, communication

→ **12^{ème} Vice président :**

Jean-François Masson - (Houlgate)
Instruction du droit des sols

→ **13^{ème} Vice président :**

Xavier Madeleine - (Amfreville)
Politique jeunesse, RAM,
Centre d'accueil de mineurs

→ **14^{ème} Vice président :**

Jean-Luc Boulanger - (Douville-en-Auge)
Scolaire

Membres

→ **Jean-Claude Garnier - (Escoville)**

→ **Jean-Luc Garnier - (Bavent)**

→ **Nadia Blin - (Goustranville)**

→ **Emmanuel Porq - (Cabourg)**



Communauté de communes
Normandie Cabourg Pays d'Auge

Ranville



**GUIDE
DU TRI
2017**
NOUVEAU
calendrier
des collectes

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

ZAC de la Vignerie, rue des entreprises - 14160 Dives-sur-Mer

N 49°16'27" | W 0°05'28" - 02 31 28 10 25 - mesdechets@cced.fr - www.cced.fr

Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h, toute l'année. Le samedi 9h-12h du 1^{er} avril au 23 septembre 2017.

Carte d'accès aux déchetteries

gratuite, délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Elle peut être retirée auprès du service Gestion des déchets de La Communauté de Communes, au Point Info 14 à Dogulé (Grande Rue), en mairie de Bavent, Merville-Franceville-Plage et Ranville. Si vous possédez déjà une carte d'accès à la déchetterie de Périers-en-Auge, elle reste valable pour les trois déchetteries de la nouvelle intercommunalité.

Sacs jaunes

Les sacs jaunes ont été distribués par les services de la commune en quantité suffisante pour l'année.

Composteurs

en vente au service Gestion des déchets.

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES	Mardi
SACS JAUNES	Nouveau! Jeudi

Les collectes sont assurées les jours fériés sauf le 25 décembre 2017 et le 1^{er} janvier 2018

RAPPEL

Les sacs et les bacs doivent être sortis entre 19h (la veille de la collecte) et 5h du matin (le jour de la collecte). Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible dès qu'ils sont vidés.

EMBALLAGES ET PAPIERS à recycler



UNIQUEMENT BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES MÉTALLIQUES EMBALLAGES EN CARTON



BRIQUES ALIMENTAIRES TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, publicités, catalogues, livres, cahiers, enveloppes, courriers...

Non recyclés

A jeter dans votre poubelle ordinaire



EMBALLAGES EN VERRE à recycler



BOUTEILLES EN VERRE POTS ET BOCAUX EN VERRE

Non recyclés

A jeter dans votre poubelle ordinaire ou à déposer à la déchetterie



MÉMO DU TRI

Photos : Eco-Emballages et Eco-Folio

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN TRIER

- Laissez les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique, tout est recyclé. Cela évite de salir le bac et les autres emballages, s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.
- Compacter les bouteilles en plastique dans le sens de la longueur.
- Aplatissez vos briques alimentaires et vos petits cartons, vous gagnerez ainsi de la place.
- Videz bien vos boîtes de conserve avant de les déposer dans le sac jaune. Vous n'avez pas besoin de les laver.
- N'oubliez pas de retirer les films en plastique autour des magazines et publicités.
- Nous recevons environ 40 kg par an et par boîte aux lettres de publicité. N'hésitez à coller un "stop pub", disponible en mairie.

LES ERREURS FRÉQUENTES

Sacs et films en plastique, gobelets, barquettes en polystyrène, papiers et cartons souillés ou gras. papier peint, papier cadeau, pots de yaourt, de crème... sont à déposer dans votre sac ordures ménagères et non pas dans votre sac jaune.

Vous avez un doute, renseignez-vous auprès du service Gestion des déchets ou si le déchet n'est pas dangereux, déposez-le dans les ordures ménagères.



Chemin parc de la vallée

Agenda
2017

- **Repas des Aînés :**
dimanche 19 mars 2017
- **« Les poétiques du canal » :**
du 13 mars au 2 avril 2017
- **Journées européennes (Espagne) :**
mai 2017
- **Elections présidentielles :**
23 avril et 7 mai 2017
- **Elections législatives :** 11 et 18 juin 2017

Intercommunalité :

www.tourisme-campagnebaieorne.fr/agenda-0/

Depuis plusieurs années, une réflexion est menée pour relier le parc de la vallée vers les chemins de randonnée de la commune. C'est chose faite ... ou presque.

La commune a reçu l'accord du Conseil Départemental, du Syndicat Mixte de Production d'eau potable (Reseau), et en attente de l'accord de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Ce chemin piétonnier sera tracé en contrebas de la route départementale 37. Il va donc permettre une liaison parc de la vallée - chemin des buissons, et améliorer le réseau chemin ; mais aussi, permettre aux piétons de marcher en toute sécurité du rond de point de l'Orne vers le bourg en évitant la circulation automobile importante sur la route.

Les services techniques de la commune ont commencé à remblayer le terrain. Dans l'idéal, l'ouverture de ce chemin est prévue pour cet été.

La commission « Environnement Urbanisme » travaille également sur un autre projet de chemin : la liaison chemin des Buissons au chemin de halage.

Des passages piétons sont signalés au niveau du rond point de l'Orne depuis quelques temps, mais il reste toujours la partie le long de la route, et sans trottoir. L'étude est en cours ...

Stationnement à Ranville

Un vrai fléau envahit beaucoup de communes, et Ranville n'y échappe pas !

Le problème est le non respect de l'article R.417-10 du code de la route.

Mais, que dit cet article ? « **Le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de « gênant** », voire « très gênant » et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 2^{ème} classe ».

Les nouvelles normes obligent des trottoirs d'une largeur suffisante afin que fauteuils roulants, mais aussi poussettes puissent circuler sur le trottoir en toute sécurité. Mais, surtout pas, pour que les voitures s'y installent !

La commission « Urbanisme/Environnement » a mis cette étude au programme de l'année 2017.

Mais, rappelons que le stationnement sur la chaussée n'est pas interdit, sauf signalisation et respect du code de la route ; que des parkings et des emplacements sont prévus à certains endroits de la commune, que la règle de l'emplacement de 2 voitures sur sa propriété peut être appliquée.

C'est à chacun de respecter en priorité le piéton, et à chacun de savoir respecter les règles du savoir vivre.

Un bon usage de ces règles évitera de passer à l'étape de la sanction : verbaliser toutes les voitures ne respectant pas l'article cité précédemment.



Ecole maternelle



L'école maternelle regroupe 56 élèves :

28 élèves dans la classe de Mélanie PIASSALE et Sylvie GODARD assistées de Céline VARDON,

28 élèves dans la classe de Catherine VIGNERON avec son aide-maternelle Carinne GAULTIER.

En mai et juin les deux classes ont participé aux derniers projets de l'année :

→ le projet Théâ pour la classe des Grands qui ont bénéficié d'une formation de 6 heures par une comédienne. Une représentation a eu lieu à Saint Germain la Blanche Herbe avec les autres classes participantes. Ce projet a été financé par la coopérative scolaire.

→ le projet Jeu-lis en partenariat avec l'OCCE. Avec les Petits et les Moyens de l'école il s'agissait de créer un jeu en lien avec les contes traditionnels. Les Petits ont choisi « les trois petits cochons » et les Moyens « Jack et le haricot magique ». Il a fallu réfléchir et fabriquer le jeu puis en écrire la règle. Ces jeux ont été exposés au Canopé de Caen avec ceux des autres classes et nous sommes allés les expérimenter.

La sortie à la caserne d'Iffs, pour le plus grand plaisir de tous, a clôturé cette année scolaire.

Juste après les vacances de la Toussaint, nous sommes allés à la forêt de Grimbosq. Nous avons ramassé des feuilles, châtaignes, marrons, glands... que nous apprenons à reconnaître et nous avons observé les animaux de la forêt. Tout cela nous permet de travailler sur l'automne.

Au fil de cette saison cueillette, plantations dans les jardinières avec l'aide des employés communaux et plantations individuelles en classe.

Et tout au long de l'année un projet autour du développement durable, de l'éducation à l'environnement.

Evidemment, la venue du Père Noël le 14 décembre, a clôturé en beauté cette année 2016 !

Catherine



Ecole élémentaire

Au cours de l'année scolaire 2015-2016...

La classe d'eau a été le thème moteur pour la classe de CP de Nathalie Osmont et celle de CE1/CE2 de Laurence Rottier. Tout au long de l'année, les élèves ont suivi le parcours de l'eau à travers différents travaux.

Quelques temps forts ont marqué les élèves tels que :

- la visite de la station d'épuration de Ranville : les enfants ont été accueillis par Monsieur Le Maire,
- la visite du port de Ouistréham (marché aux poissons, capitainerie, canot de la SNSM, visite du phare),
- découverte du littoral avec la Maison de la Nature de Sallenelles,
- travaux d'expérience avec le CPIE,
- présentation aux parents de pièces de théâtre liées à ce thème,
- sortie au musée des Beaux Arts,
- création de land-art sur la plage
- découverte de la littérature, divers documentaires...

Les élèves ont tous reçu un diplôme confirmant leur engagement de citoyen respectueux de la nature et plus particulièrement de l'eau.

Dans le cadre de Normandie Impressionniste dont le thème était le portrait, les élèves de CE2/CM1 de Cécile Gawlik ont exposé, à la salle du Sépulcre à Caen, deux œuvres collectives : une tour lumineuse de portraits à la manière de Vincent Van Gogh et des bouches musicales en poterie émaillée.

Dans la classe des CM, l'année scolaire 2015/2016 a été riche en activités et projets pédagogiques : concert et animations avec l'Orchestre Régional de Normandie, visite et pièce de théâtre au théâtre d'Hérouville, travail au musée des beaux-arts, journée à vélo, réalisation de spectacles de danse, d'acroport et de théâtre...



Notre site web a été un outil de travail et de liaison avec les familles. Les enfants ont pu y retrouver les cours de la classe, les devoirs à faire, des vidéos et photos de tout ce qui a constitué notre vie quotidienne. Le site a été une fenêtre virtuelle ouverte sur la classe pour les parents.

Les apprentissages se sont faits dans le respect, la bonne humeur et l'envie de progresser. Quelle année enthousiasmante et bon vent à ces élèves qui sont maintenant au collège !





...et début année scolaire 2016/2017

L'école élémentaire Pierre Hilly accueille 96 élèves répartis dans 4 classes : 25 élèves en CP dans la classe de Nathalie Osmont, 23 élèves de CE1/CE2 dans la classe de Laurence Rottier et Florence Liégeard, 24 élèves de CE2/CM1 dans la classe de Cécile Gawlik et 24 élèves de CM1/CM2 dans la classe de Pierre Livet et Sophie Aussant.



Toutes les classes s'engagent, pour cette année scolaire, à travailler sur l'environnement et plus particulièrement le traitement des déchets et la réduction de ces déchets. Pour démarrer ce projet, les élèves ont exploré différents endroits de la commune et ont traqué les déchets : ils ont été parfois surpris par leurs trouvailles (morceaux de moquette sous les arbres dans le parc, chaussettes, bouteilles en verre près du stade,...). Ces découvertes n'ont pas laissé insensibles les enfants, ils ont, bien sûr, promis d'être respectueux de leur commune !!! Lors d'une sortie à la chèvrerie de Montchamp en octobre, les enfants de CP et CE1/CE2 ont été incités à apporter un « pique-nique ZERO DECHET », opération réussie, les parents, les enfants avaient joué le jeu.



Cette opération sera reconduite lors de prochaines sorties !

Ranville - Motten

**Jumelage Ranville-Motten :
deux temps forts en 2016**



**Visite des "Motteners"
lors du week-end de l'Ascension**

**Nous avons accueilli nos amis allemands
avec au programme :**

- visite commentée du vieux Bayeux et de la tapisserie
- visite de la fabrique de parapluies de Crépon
- balade écologique à Ranville organisée par la Commission Environnement de la municipalité
- repas animé par un groupe de musiciens ranvillais "Eagle IV" à la salle des fêtes.

Le week-end fut chaleureux tant par la présence du soleil que par l'amitié qui unit les habitants de nos deux communes.



**Déplacement des Ranvillaises pour la "Pink Lauf"
de Bad Brückenau**

Depuis 5 années après sa participation à la "Rochambelle" à Caen, Madame Meyerdierks, maire de Bad Brückenau (à 13 km de Motten), a mis en place dans sa commune une marche au profit de la recherche sur le cancer du sein. Cette manifestation a désormais lieu tous les ans le 3 octobre, jour de la fête nationale allemande. Pour la deuxième fois, un groupe de 6 Ranvillaises a participé avec les femmes de Motten. C'est avec plaisir et dynamisme qu'elles ont représenté la commune sur un parcours de 8 kms dans le parc thermal de Bad Brückenau. Soleil, restauration et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les Ranvillaises sont déjà attendues pour l'année prochaine.



Date à retenir en 2016 :

Vendredi 24 mars à 20 H : assemblée générale

Du 14 au 17 juillet : séjour des Ranvillais à Motten

Pour nous joindre : jumelage.motten@gmail ou 06/74/11/96/91

Suivez nos actualités sur Facebook «Jumelage Ranville-Motten» !



Ranville - Petworth

Principales Manifestations 2017

Assemblée générale	27 janvier
Semaine Européenne	courant mai
Foire aux greniers.....	08 Juin
Voyage à Petworth.....	du 23 au 26 Juin
Soirée et dîner dansant.....	07 Octobre
Bourse aux jouets	05 Novembre
Marché de Noël.....	9 et 10 Décembre

Voilà encore une année qui se termine, et qui aura été encore chargée par les diverses manifestations que nous avons eu à organiser. Cette année 2016 a débuté par **l'Assemblée Générale** qui après avoir recensé le quorum nécessaire a été officiellement déclarée ouverte. Ensuite nous avons retracé l'année 2015 avec ses réussites, ses satisfactions, et les prévisions pour l'année suivante, le tout dans une bonne ambiance qui selon la tradition s'est terminé par un repas convivial.

L'année s'est poursuivie par la **20^{ème} Foire aux Greniers** qui s'est déroulée sous une météo capricieuse le matin qui a découragé certains exposants, ayant préféré remballer dès le matin. Mal leurs en a pris car l'après- midi fut très acceptable avec un taux de remplissage correct et une affluence très fournie compte tenu de la concurrence dans les communes avoisinantes. Cette foire a pu se dérouler grâce aux nombreux amis qui sont venus donner un « coup de main » au niveau de la sécurité routière, ainsi qu'au barbecue où nous proposons des saucisses grillées de la manche, des hamburgers et Kebabs faits maison. Le dispositif mis en place permet une certaine fluidité sans des files d'attente toujours désagréables.

Nous avons renouvelés notre restaurant à l'intérieur de la salle Henri Robin et avons de nouveau remplis la salle. Merci à M. le Maire qui nous a fait l'honneur de venir déjeuner.

La Foire à peine finie que nous devons préparer la venue de nos amis de Petworth pour leur venue programmée au mois de juin. Malheureusement nos amis avaient oublié l'anniversaire de la Reine et des festivités s'y rattachant. Les traditions l'ayant emportée, nous nous sommes donné rendez-vous en septembre. Début Août nous apprenions leur venue les 10 et 11 septembre. En urgence nous avons organisé leur venue et nous nous sommes rendus le samedi à Clécy pour visiter les anciens fours à chaux et la gigantesque maquette de chemins de fer miniatures qui à été très apprécié. Après un rapide pique-nique, nous les avons emmenés dans une biscuiterie artisanale à Sannerville où chacun a pu trouver son bonheur. De retour à Ranville nous nous sommes préparé pour la soirée organisée en leur honneur ; Nous nous sommes retrouvés autour d'une immense Paella animée du groupe Chachoucak qui a enchanté cette soirée. Nous leur avons donné rendez-vous le dimanche midi pour un barbecue et les saucisses

grillées, les hamburgers maison et les brochettes de crevettes ont remporté un vif succès. Nous nous reverrons l'année prochaine pour notre prochain voyage **les 24, 25 et 26 juin 2017**.

Notre **soirée et dîner dansant** aura atteint les objectifs fixés (~250 personnes) La qualité du repas a été plébiscité par les participants et a été préparé entièrement par les membres du bureau, y compris la pâtisserie qui a été faite par notre ancien boulanger pâtissier **Jean Beuruelle**. Nous avons appréciés de retrouver à cette soirée des participants fidèles, preuve que lorsque le repas est bon et l'orchestre de bonne qualité ; la question ne se pose pas et l'on revient. Tous les convives en quittant tard dans la nuit la salle vantaient la qualité du repas, l'ambiance très conviviale et la décoration très soigné de la salle, tous se promettaient de revenir à la prochaine édition qui aura lieu le **7 octobre 2017**.

L'année s'est achevé par la **Bourse aux Jouets et à la Puériculture** avec toujours la même affluence. **Le Marché de Noël** a conclu cette belle année en espérant que les personnes qui ont été satisfaites rejoignent le bureau pour vivre au plus près la vie d'une association.

Amicale laïque de Ranville



Notre association propose chaque année des activités de loisirs adressées aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

150 adhérents en fin de saison ! Et des spectacles de fin d'année de plus en plus appréciés. Merci à tous les bénévoles qui permettent à l'Amicale Laïque de Ranville de fonctionner.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour organiser nos ateliers et nos manifestations. Toute contribution, même ponctuelle, est la bienvenue.

Le Conseil d'Administration fonctionne avec l'aide de personnes référentes pour chaque activité : elles prennent en charge une partie de la charge administrative et veillent à une bonne communication au sein de l'association et au-delà.

Un grand merci à la municipalité de Ranville (élus et salariés) pour son soutien moral, financier et logistique.

Ateliers proposés pour la saison 2016/2017:

- Danse Modern Jazz : Enfants et Ados, le Lundi à partir de 16H45 (4 groupes).
- Adultes, le Lundi de 19H45 à 21H.
- Théâtre : Enfants et pré-ados, le Mercredi de 17H à 18H. Adultes, le Lundi de 20H15 à 22h15.
- Recup'créative : à partir de 6 ans, le Mardi, à partir de 17H30.
- Baby Gym : Enfants de 3 à 7 ans, le Mercredi, à partir de 16H15.
- Eveil musical : à partir de 3 ans, le Mercredi à partir de 15H.
- Percu'Bus : Tout âge, le Mercredi à partir de 15H30.
- Flûte traversière : Tout âge, le Mardi à partir de 17H00.
- Clavier : Tout âge, le Mercredi à partir de 13H30.
- Guitare : Tout âge, le Lundi à partir de 16H30.
- Percussions africaines : à partir de 8 ans, le Jeudi à partir de 17H30.
- Yoga : Ados / Adultes, le Mercredi de 18H à 19H30.
- Tennis de table : Enfants / Ados, le Jeudi de 17H à 18H30. Adultes, les Jeudis de 18H30 à 20H30.
- Gym rythmique et sportive : Enfants de 6 à 9 ans, le mercredi de 18H à 19H.



Composition du Conseil d'Administration :

Bureau : **Hervé RENAULT, Amélie FANELLI, Christian LIARD, Wilma DEVOS.**

Membres : **Marie-José ANDRE, Pierre LANGLOIS, Nadège LAURENT, Dominique MOULIN, Karine TIRILLY, Laurence LEGUEN, Guillaume CLET, Emeline BIGNON, Martine BIHOREAU, Catherine CHESNEAU.**

Pour nous contacter : 06 06 42 98 59
ou alr14860@gmail.com

Vous pouvez aussi vous tenir informé via le site www.ranville.fr, rubrique associations culturelles

Les chevalets du temps libre

L'Association les Chevalets du Temps Libre totalise 17 membres qui ont fait leur entrée, le 19 septembre 2016.

Malgré les départs, le nombre d'inscrits reste stable car nous avons le plaisir d'accueillir des nouveaux peintres, désireux de faire partie de notre équipe, où la convivialité est de mise.

L'atelier est ouvert, au centre culturel et sportif, tous les lundis de 14h30 à 20 h. Les adhérents sont répartis en deux groupes, ce qui permet aux personnes qui travaillent, de venir dans le dernier créneau horaire.

C'est un atelier libre où chacun peut s'exprimer selon les techniques qui lui conviennent : huile, acrylique, aquarelle et pastel.

L'année 2016 a été marquée par l'Exposition Annuelle qui a eu lieu à la salle Henri Robin, avec comme invité d'honneur M. Jean Breillat. Elle a remporté un vif succès.

Nous avons aussi fait une sortie à Honfleur et avons bénéficié, trois fois au cours de l'année, des conseils d'une artiste peintre.

Lors de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue, le 2 novembre dernier, l'adhésion a été maintenue à 40 € et un nouveau bureau a été élu.



Composition du bureau :

Yvette MADELAINE Présidente
Christelle THOURET Vice-Présidente
Marie-Josèphe FAVREAU Secrétaire
Michèle FOURNIER Trésorière

Membres du Bureau :

Brigitte BONHOMME - Raymonde SCHIER - Michel MARIE

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme Yvette MADELAINE - Tél. : 02 31 78 15 39

L'association des Foulées Ranvillaises

- En 2016, l'association a pu organiser la 13^{ème} édition des foulées ranvillaises. Ce sont 500 coureurs qui ont parcouru les chemins et routes à travers Ranville. L'association a récolté 1 000 euros qui seront versés à l'association APNED.
- En 2017, nous organiserons la 14^{ème} édition qui aura lieu le jeudi 25 mai au matin.
- 1 euro par coureur sera reversé à une association caritative.
- Pour réussir cette matinée, nous avons besoin du soutien des ranvillais pour aider à l'organisation de cette course (60 bénévoles). Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.
- Nous organiserons en 2017 une chasse au pokémon pour les enfants et les grands autour de Ranville.

Retrouvez l'actualité de notre associations le site : lesfoulesranvillaises.jimdo.com

Retrouvez nous sur Facebook

Par mail : foulesranvillaises@gmail.com

Tél. : 02 31 34 81 04

Les membres du bureau :

Laurent TOREL

Antoine TIRILLY

Mathieu BIGNON



Petit bal à la maison

Lors de cette année **2016** l'association Pti Bal à la Maison a organisé en **avril la 2nde journée de la CONTREDANSE ANGLAISE**. Ces danses sont accessibles à tous. Elles sont montrées avant leur apprentissage grâce à la complicité bénévole des danseurs de Pti Bal à la Maison. La progression des danses est étudiée de façon à mettre à l'aise les danseurs les moins expérimentés. L'ambiance était détendue et la bonne humeur de mise. Les musiciens de Pti Bal à la Maison nous ont joyeusement accompagnés toute la journée. Un pti bal reprenant toutes les danses de la journée a eu lieu en fin d'après-midi. Les pique-niques des uns et des autres pris ensemble ont permis les échanges. Le bal du soir était animé par MANIGALE, d'excellents musiciens qui nous ont fait voyager de la Bretagne vers la Normandie, la Vendée, et l'Auvergne.



La 3^{ème} journée de la CONTREDANSE ANGLAISE aura lieu le 1^{er} avril 2017 avec un bal animé par deux complices du groupe LES YEUX DE LILAS à 20h30. Pour les curieux vous pourrez venir assister pour 2€ au pti bal de fin d'après-midi entre 17h et 18h.

<http://pti-bal-a-la-maison.e-monsite.com/agenda/1ier-avril-2017-contredanses-anglaises.html>

<https://www.facebook.com/events/hosting>

Associations

GYM'RANVILLAISE

Lundi 19h15-20h15 et Vendredi 18h-19h.

Cardio, aérobic, renforcement musculaire, stretching, step, relaxation, pour une cotisation annuelle de 91 euros (Licence comprise).



Pour tous renseignements complémentaires, nous sommes à votre disposition (salle de judo), pendant les cours, ou par téléphone au 02 31 24 75 88 (après 18h00).

Tennis

Equipements :

2 courts extérieurs enrobés - 1 salle couverte green set

L'école de Tennis :

+ de 70 jeunes et adultes encadrés par deux moniteurs diplômés d'Etat.

Le tennis loisir :

De nombreux jeunes et adultes utilisent nos installations pour pratiquer leur sport favori 1h et plus par semaine.

Service de réservation des courts par internet à cette adresse : tcranville.alwaysdata.net/

Le tennis compétition :

De nombreuses équipes Hommes et Femmes sont engagées dans les différents championnats départementaux et régionaux, en hiver et au printemps.

Vous informer, nous contacter :

Nos permanences :

Mercredi 18-19h (septembre/octobre) - Samedi 11-12h 8 sente morey - 14860 RANVILLE

Tél. : 02 31 78 68 18 - Mel : club.tcr@libertysurf.fr

Site : <http://www.club.fft.fr/tcranville/>

facebook : <https://www.facebook.com/TCRanville>

Action sociale



En quelques mots

SORTIR PLUS

Une action sociale des caisses de retraite (AGIRC et ARRCO)

La sortie

1. Quel type de sortie ?

Avec SORTIR PLUS, vous pouvez vous rendre à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles...

Vous pouvez, également, être accompagné d'un proche pour un rendez-vous médical.

C'est quand vous voulez et où vous voulez !

L'accompagnateur

2. Qui est l'accompagnateur ?

Il s'agit d'un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par votre caisse de retraite complémentaire. Cette personne est choisie par SORTIR PLUS pour ses compétences dans le domaine.

C'est un professionnel.

3. Comment cela va-t-il se dérouler concrètement ?

La personne envoyée par l'organisme, agréé par votre caisse de retraite complémentaire, se rendra à votre domicile à l'heure convenue avec vous et le conseiller SORTIR PLUS. Ensuite, elle vous accompagnera où vous voulez. Arrivée à destination, elle pourra, selon votre choix, soit vous attendre, soit se rendre avec vous à votre activité. Enfin, elle vous raccompagnera chez vous à l'heure que vous désirez.

C'est facile et sûr.

4. Puis-je choisir la personne qui m'accompagne ?

Si vous connaissez un organisme, agréé par votre caisse de retraite complémentaire, signalez-le à votre conseiller SORTIR PLUS. Si la personne est disponible, bien entendu, elle vous accompagnera.

Il ne faut pas hésiter.

Le règlement

5. Quel est le mode de règlement ?

Il se présente sous la forme d'un chèque SORTIR. C'est un Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Il vous sera envoyé à votre adresse ou celle d'un de vos proches, un chéquier d'une valeur de 150€ comprenant 10 chèques SORTIR PLUS de 15€ chacun.

Par chéquier, sans condition de ressources, votre participation financière sera de 15€ pour le premier chéquier, de 20€ pour le deuxième chéquier et de 30€ pour le troisième chéquier.

Vous pouvez bénéficier de trois chèquiers par an maximum.

Bien entendu, vous pouvez les commander un par un. Les chèquiers sont valables une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.

C'est une aide.

6. Combien cela va t'il me coûter ?

Le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps nécessaire à partir de votre domicile .

Le montant correspondra à un nombre de chèques SORTIR PLUS qui sera déterminé avec vous au moment de l'organisation de chaque sortie.

SORTIR PLUS, hormis votre participation, est financé par l'action sociale de votre caisse de retraite complémentaire. En aucun cas, cette aide ne sera déduite de votre pension de retraite.

C'est clair.

7. Qui puis-je payer avec mes chèques ?

SORTIR PLUS est un service proposé par votre caisse de retraite complémentaire.

Il ne peut régler qu'un accompagnement pour vos sorties hors du domicile, à pied ou en voiture et seulement réalisé par des prestataires agréés.

Fort logiquement, il ne peut donc servir à payer d'autres prestations : aide à domicile, femme de ménage, courses, séjour de vacances, billets de train ou d'avion, restaurant, taxi...

C'est unique.

Infos pratiques

Tarifs Salle des Fêtes		
Commune	Week-end avec cuisine	400 €
	Week-end sans cuisine	300 €
Associations Ranvillaises	1 ^{ère} location	Gratuité
	2 ^{ème} location	100 €
	3 ^{ème} location	200 €
Hors commune	Week-end avec cuisine	700 €
	Week-end sans cuisine	600 €
	Caution	800 €

Tarifs Cantine Scolaire	
Maternelle	3,00 €
Elémentaire	3,23 €
Adulte	4,50 €

Tarifs Garderie	
Garderie (1/2 h)	0,80 €
Goûter	0,85 €

Cimetière	
Concession 30 ans	100 €
Carré d'urnes	150 €

Secrétariat de Mairie :

Mairie de Ranville
 3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE
 Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52
 Courriel : secretariat@ranville.fr
 Site web : www.ranville.fr

Abonnez vous à la Newsletter sur le site pour être informé des événements.

Ranville sur Facebook :
www.facebook.com/MairieRanville



Flasher ce code pour vous abonner.



Heures d'ouverture :

Lundi :15h00 à 17h30
 Mardi :10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30
 Mercredi : ...10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30
 Jeudi :15h00 à 17h30
 Vendredi : ...10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30
 Samedi :9h00 à 12h00 (liste des samedis ouverts sur le site www.ranville.fr ou en Mairie)
 M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

